



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 03 février 2022

Devenez les cadres de demain

Le dispositif Cadres d'avenir pour Mayotte recrute sa promotion 2022-2023

Le dispositif Cadres d'avenir pour Mayotte vise à promouvoir la formation de cadres locaux pour soutenir le développement de Mayotte. Des étudiants et des professionnels à fort potentiel sont sélectionnés pour effectuer une formation universitaire dans l'Hexagone ou à la Réunion dans un secteur jugé prioritaire, pour une durée maximale de 5 ans et avec une obligation de revenir exercer à Mayotte.

Les personnes pouvant postuler sont les bacheliers ayant obtenu une mention Très bien, les étudiants de L3 du CUFR ayant obtenu une admission en master, les étudiants de L2 du CUFR ayant un projet professionnel réel et sérieux, les étudiants déjà en mobilité et les professionnels du secteur public, privé ou associatif souhaitant reprendre des études.

Les personnes sélectionnées bénéficieront d'une formation au départ, d'un accompagnement renforcé et personnalisé durant leur parcours de formation. Elles pourront bénéficier d'aides financières prenant la forme :

- d'une prime d'installation d'un montant maximal de 800 euros ;
- du financement d'une partie des titres de transports ;
- d'une allocation mensuelle d'une durée de cinq ans destinée à compléter les ressources financières des bénéficiaires. Le total cumulé des aides financières ne peut dépasser la somme de 808 euros mensuels pour les étudiants et 1 433 euros pour les professionnels.

À l'issue de la formation, les personnes sélectionnées bénéficieront d'un accompagnement afin de faciliter leur emploi dans des postes d'encadrement dans les entreprises, les collectivités publiques et les établissements publics de Mayotte.

Les candidats doivent postuler exclusivement en ligne sur la démarche suivante :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/cadre-d-avenir-mayotte-candidature>

Date limite de dépôt des candidatures : le lundi 8 mai 2022 à minuit (heure de Mayotte).

Liste des pièces qui devront être communiquées sur le site :

- Une pièce d'identité,
- Les relevés de note des 3 dernières années,

Contact presse :
Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32
Courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr
Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr
Facebook : @Prefet976
Twitter : @Prefet976



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- un CV,
- Une lettre de motivation,
- Une attestation d'inscription ou de préinscription dans la formation souhaitée,
- L'avis d'imposition,
- Le livret de famille complet si vous êtes rattaché(e) au foyer fiscal de vos parents.

Les résultats seront publiés à compter du 6 juillet 2022

Les secteurs prioritaires :

Les métiers de la santé/biologie	-Médecine -Administratif et technique : Ingénieur hospitalier, manipulateur en électroradiologie -Spécialités paramédicales : ergothérapeute, kinésithérapeute -Recherche : Technicien supérieur de laboratoire
Les métiers de l'environnement et du développement durable	-Protection de la nature -Technicien et ingénieur en gestion de l'eau, traitement des déchets...
Les métiers du numérique et de la communication	-Communication -Marketing -Sécurité numérique gestion des données, développeur Web
Les métiers de la finance	-Comptabilité/Finance -Audit conseil
Les métiers de l'aéronautique	-Maintenance
Les métiers du social	-Encadrement -Technicien : éducateur spécialisé, éducateur de la protection judiciaire de la jeunesse...
Les métiers du BTP	-Cadre du BTP : architecte, ingénieur génie civile, conducteur de travaux, directeur de chantier
Les métiers de l'agriculture	-Recherche et développement : cadre et ingénieur de l'agriculture -Technique : technico-commercial, technicien spécialisé
Administration Publique	-Cadres - Attachés d'administration -Inspecteurs (douanes, impôts, Trésor public, travail) -Directeurs (hôpital) - Conservateur (patrimoine)

Contact presse :
Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32
Courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr
Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr
Facebook : @Prefet976
Twitter : @Prefet976



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Informatique	Ingénieur informatique
Les Métiers de la culture	<ul style="list-style-type: none">- Bibliothécaire,- Archiviste,- Linguiste,- Administrateur de spectacle,- Attaché de conservation,- Restaurateur d'œuvres d'art,- Régisseur d'exposition,- Traducteur-interprète.

Contact presse :
Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32
Courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr
Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr
Facebook : @Prefet976
Twitter : @Prefet976